



Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)

PV du 03-11-2017

Le vendredi 3 novembre 2017 au gymnase de l'Artière,

Début de séance à 19h40 / Fin de séance à 20h15.

Nombre de licenciés présents ou représentés : 90 (sur 184 licenciés) donc 48,9 % de l'effectif, le quorum de 25% est atteint (voir feuille d'émargement).

Présentation du Projet club d'I'm BAD Beaumont avec un zoom sur le volet "Emploi" et l'éventuelle adhésion à un Groupement d'employeurs

Présentation du Projet club (Voir annexe du compte-rendu)

Un projet club a été rédigé pour figer les objectifs du club sur papier, pour permettre d'avoir droit à des subventions et enfin pour avoir un document qui justifie les dépenses du club.

Le Projet club est le fruit d'une réflexion menée par l'équipe dirigeante du club (Bureau + CA). Aude Roux, Présidente, précise à l'assemblée que, malgré tout, ce projet club n'appartient pour autant pas uniquement aux membres du CA. Il a pour vocation à être partagé avec les licenciés qui peuvent donner leurs avis.

Le projet vise **trois objectifs principaux qui sont interconnectés** :

- la convivialité et l'accès du badminton à tous les niveaux (interclubs / événements internes) ;
- la fidélisation des jeunes (suite à un turn-over important) ;
- le développement de la filière "Entraînements" (besoin d'entraîneur diplômé pour faire progresser le club).

Intégration au Groupement d'employeurs « GE Bad 63 »

Le 15 décembre 2016, un groupement d'employeurs « GE Bad 63 » a été créé à l'initiative du Comité départemental du badminton du Puy-de-Dôme (Codep 63). L'idée est de permettre à différents clubs d'accéder à l'emploi à moindres coûts, dans la mesure où les frais sont partagés.

I'm BAD Beaumont n'ayant pas les reins suffisamment solides pour pouvoir prendre en charge un emploi à lui seul (environ 24 000 €), l'idée est donc d'intégrer ce Groupement d'employeurs, véritable aubaine pour le club.



Titouan Charvillat, licencié au club depuis ses débuts, finalise cette saison sa formation de Diplôme d'Etat (DE) à Voiron et intégrera par la suite ce Groupement d'employeurs.

Titouan a déjà énormément donné pour le club en encadrant bénévolement des séances d'entraînement pour les jeunes et les adultes. L'intégration du GE est donc un vrai défi humain car c'est avant tout le soutien d'un jeune qui a fait toutes ses classes de badminton à Beaumont.

Intégrer le GE en place, c'est aussi se donner une chance d'avoir un pouvoir décisionnel en concertation avec les autres clubs pour bénéficier d'un employé pour les séances d'entraînement.

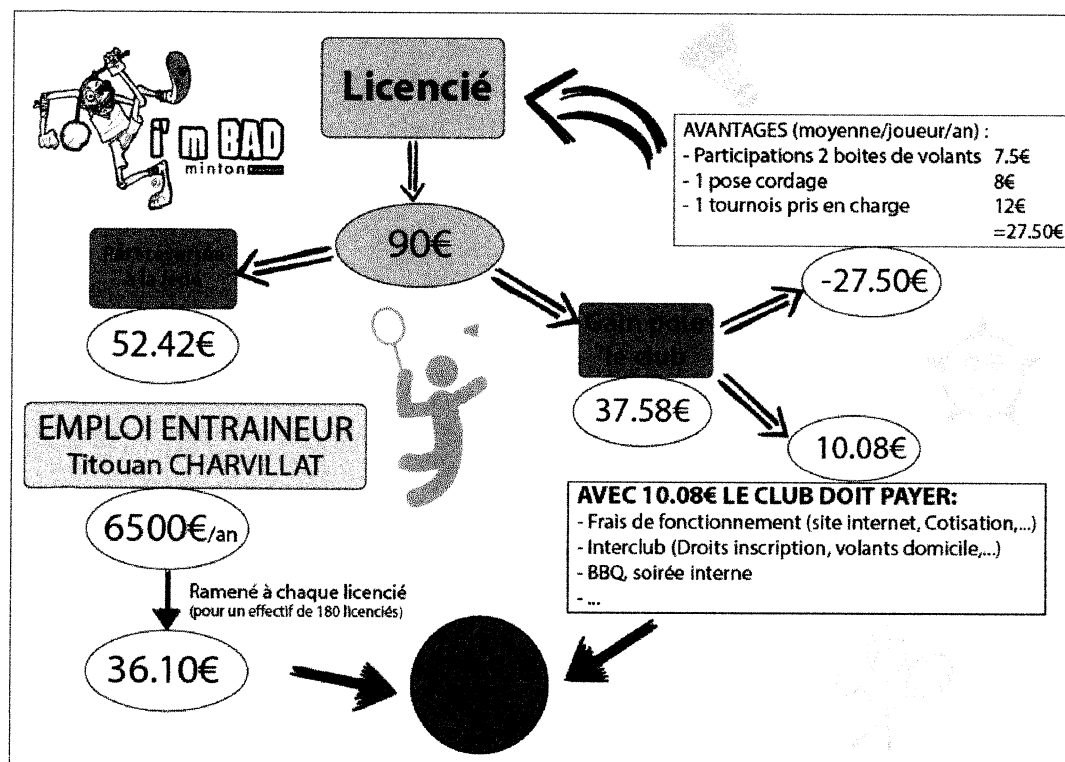
Pour le club, cela représentera une dépense estimée à 6500 €, avec une présence de l'employé pour encadrer les séances de 5 heures par semaine.



Point sur les finances du club et présentation de simulations budgétaires

Pour comprendre quel impact aura l'emploi sur les finances du club, il faut d'abord comprendre comment se répartit l'argent obtenu après le paiement d'une licence de 90 € (tarifs 2017-2018) :

- Une part de 52,42 € est reversée à la Fédération française de badminton qui distribue ensuite à la Ligue et au Comité départemental (reste alors 37,58 €) ;
- Sur les 37,58 € restants, environ 27,50 € sont investis dans les avantages pour les licenciés. Ces avantages sont proposés par le club et permettent aux licenciés de pouvoir bénéficier de services intéressants : participation sur les boîtes de volants (environ 3,75 € par boîte), prise en charge de la pose des cordages de raquette, prise en charge des tournois, etc. ;
- Le club prend en charge également les frais de fonctionnement lié à son existence (site Internet, cotisations à des organismes...), les droits d'inscription aux interclubs, les boîtes de volants pour les interclubs, les courses pour le barbecue et les tournois internes, etc... Ces dépenses représentent environ 10,08 € par licencié.



Après calcul de tous ces éléments, cela signifie qu'en s'engageant dans le Groupement d'employeurs, le club doit récupérer environ 26,02 € par licencié.

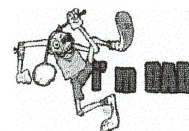


Cela influe donc sur le coût des cotisations futures aussi bien pour les adultes que pour les jeunes.

En tenant compte des licences adultes, trois possibilités s'offrent au club :

- Maintenir le prix de la licence à 90 € en prenant la décision de ne pas intégrer le Groupement d'employeurs avec toutes les conséquences que cela implique (pas d'entraîneur qualifié au club, pas d'évolution de l'école de jeunes...) ;
- Maintenir le prix de la licence à 90 € en prenant la décision d'intégrer le Groupement d'employeurs, ce qui reviendrait à une perte de tous les avantages aux licenciés, des difficultés financières à prévoir pour le club ;
- Augmenter progressivement la licence pour atteindre 120 € pour pouvoir financer l'emploi tout en maintenant les avantages déjà existants (pérennisation de la bonne santé des finances et de l'école de jeunes...)

Le CA et le Bureau sont favorables à la 3^e proposition au regard du Projet club et demandent donc aux licenciés à l'issue de l'Assemblée générale extraordinaire s'ils sont d'accord avec cette décision par le biais d'un vote à bulletin secret.



Vote sur l'acceptation du Projet club et sur l'adhésion du club au groupement d'employeurs (GE Bad63) du Puy-de-Dôme

Avant de passer au vote, Aude Roux, Présidente du club, rappelle que la décision est importante car elle va influencer sur les choix à venir par le club.

Le vote s'organise à bulletin secret, les licenciés présents répondent OUI ou NON à la question :

« J'accepte le Projet club et, de fait, l'intégration dans le Groupement d'employeurs. »

Après dépouillement des différents bulletins, **88 votes favorables sont comptabilisés, 1 vote défavorable et 1 abstention** (par déontologie et logiquement celle de Titouan Charvillat, étant donné qu'il est le principal intéressé).

Ainsi, le Projet club est donc accepté par les licenciés et l'adhésion au Groupement d'employeurs est elle aussi acceptée.

Signatures de la Présidente (Aude Roux) et du Secrétaire (Cédric Murez)



ANNEXE : Le Projet club

INTRODUCTION

Ce document présente le « projet club » du club de badminton l'm BAD Beaumont, situé à Beaumont (Région Auvergne-Rhône-Alpes, département du Puy-de-Dôme).

Ce projet est élaboré pour la période 2017-2020 et est pensé en lien avec le projet territorial de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et le projet fédéral de la FFBaD « Ambitions 2025 ».



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
de Badminton

CONTEXTE

l'm Bad Beaumont a fêté en 2017 sa treizième saison d'existence. D'abord existant sous la forme de branche de l'Amicale Laïque de Beaumont, le club, affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBaD), a acquis en août 2007 son indépendance en devenant une association sportive loi 1901.

Une "indépendance" administrative qui permet au club d'avoir un fonctionnement approprié pour donner le cap et prendre les bonnes décisions en faveur du développement sportif et des valeurs du club.

La pratique de la discipline a lieu au gymnase de l'Artière à Beaumont (composé de 7 terrains tracés).

Depuis la saison 2009-2010, le club oscille entre 160 et 200 licenciés par saison (dont environ 60 jeunes). Cela classe le club dans le haut du tableau parmi les clubs les plus fréquentés. En termes de niveau, l'm BAD Beaumont se hisse à la troisième place du podium départemental.

Projet club 2017-2020 l'm BAD Beaumont



L'identité du club est basée sur la convivialité autour d'une même passion sportive : le badminton. Le club veut aussi se donner les moyens d'assurer une pratique de ce sport de raquette auprès de tous les publics, en commençant par ses jeunes (le club est labellisé « Ecole Française de Badminton »).

BESOINS

Les quelques lignes qui suivent traduisent les réflexions engagées par les dirigeants du club qui se basent sur quelques besoins :

- Pérenniser le club dans les années à venir en veillant à conserver son identité et ses spécificités conviviales ;
- Structurer la filière "jeunes" (minibad / poussin / benjamin / minime / cadet / junior) : amener les jeunes badistes à renouveler leurs licences au club (constat d'un tum-over important de saisons en saisons) en leur inculquant les valeurs fondamentales du badminton, basées sur le respect et le fair-play, pour qu'ils s'impliquent éventuellement plus tard pour le club en devenant animateur, dirigeant ou bénévole actif...
- Conforter le rang d'I'm BAD Beaumont dans le haut du panier à l'échelon départemental et lui maintenir une place non négligeable dans la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Faire progresser les licenciés en leur livrant des entraînements adaptés et en les invitant à prendre part aux compétitions organisées toute la saison dans la région.





OBJECTIFS

Partant de ces besoins, le « projet club » d'I'm BAD Beaumont s'articule autour de trois objectifs fondamentaux :

1. Préserver l'identité du club axée sur la convivialité et permettre la pratique du badminton à tous les niveaux ;
2. Fidéliser les jeunes ;
3. Développer la filière « Entraînements » par le biais de l'emploi et de la formation.

Objectif n°1

Préserver l'identité du club axée sur la convivialité et permettre la pratique du badminton à tous les niveaux

Depuis plusieurs années, I'm BAD Beaumont cultive sa réputation de club convivial où il fait bon vivre et où le badminton est avant tout un moyen de passer un bon moment.

La vie du club est basée sur cette idée force de faire en sorte que chaque licencié(e) puisse trouver son bonheur dans la discipline en fonction de ce qu'il/elle cherche. Le club met un point d'honneur à ne pas sectoriser ses licenciés en permettant à tous de pouvoir jouer les uns les autres. Confirmés comme débutants se retrouvent sur les créneaux de jeu libre et peuvent jouer ensemble par exemple.





Afin de préserver cette cohésion tout au long de la saison, plusieurs actions sont mises en place par le club.

1^{re} action : Inscription d'équipes aux championnats d'interclubs

- * Relations privilégiées au sein même des équipes (cohésion et esprit d'équipe) ;
- * Première porte d'entrée à la compétition.

2^e action : Organisation et proposition d'événements internes à la vie du club

- * Événements fédérateurs qui permettent aux licenciés de développer une vie « extra-bad » et qui visent à la cohésion (barbecues, sorties loisirs divers...)
- * Tournois internes

Objectif n°2

Fidéliser les jeunes

Ces dernières saisons, le club a observé un turn-over important au niveau de son effectif de jeunes. Partant de ce constat, l'idée est d'inverser cette tendance en mettant en place des actions qui permettraient de fidéliser les jeunes au sein du club. Car n'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui façonneront probablement le club de demain !

La volonté est surtout de transmettre les valeurs du club en créant une dynamique de groupe et si cela est possible, de forger de futurs champions qui pourraient intégrer des dispositifs de détection mis en place par la Ligue ou le Comité départemental.





Dans ce contexte :

1^{re} action : **Création d'une « commission jeunes » pour encadrer la filière**

- * Pour veiller au dynamisme et au développement de l'école de badminton

2^e action : **Intégration des jeunes dans la vie du club**

- * Organisation d'événements extra-bad entre jeunes pour développer la cohésion
- * Impliquer les jeunes dans la vie du club et notamment dans l'organisation des tournois (comptage de scores, aide à l'installation...)

3^e action : **Former les jeunes joueurs pour représenter le club en compétition**

- * Maintenir les créneaux d'entraînements par catégorie (de mini-bad à juniors) → Voir Objectif suivant (page 7)
- * Communiquer sur les tournois jeunes et les accompagner
- * Mise en place d'un championnat annuel spécial jeunes pour développer l'esprit de compétition





Objectif n°3

Développer la filière « Entraînements » par le biais de l'emploi et de la formation

Depuis plusieurs saisons, le club permet à ses licenciés de disposer d'entraînements dirigés grâce à des membres bénévoles ou en faisant appel à des entraîneurs extérieurs titulaires du BEES (prestation de services). Pour permettre aux bénévoles de dispenser convenablement leurs entraînements, le club leur finance les formations spécifiques d'animation (Diplôme d'Initiateur au Badminton, etc.)

Aujourd'hui, Titouan Charvillat, licencié au club depuis ses débuts, est en cours de formation pour obtenir son Diplôme d'Etat d'entraîneur en lien avec le CREPS de Voiron. Après son obtention, il intégrera le Groupement d'employeur *GE Bad 63*, créé le 15 décembre 2016 et dont l'm BAD Beaumont a suivi l'installation en tant que membre fondateur.

Qui est Titouan Charvillat ?

Titouan fait partie des premiers jeunes inscrit au club de Beaumont. Il est aujourd'hui le joueur numéro 1 du club en termes de classement (N1, N2, N2) et figure dans l'élite française du badminton.

Sa progression sportive a été marquée en parallèle par le passage et l'obtention de différents diplômes d'encadrement qui lui permettent de dispenser bénévolement des séances d'entraînement aux jeunes et aux adultes du club : Titouan possède le Diplôme d'Initiateur Adultes de Badminton, le Diplôme d'Animateur Badminton et le Module Technique.

Depuis 2016, Titouan a intégré le programme de formation au CREPS de Voiron en vue d'obtenir le Diplôme d'Etat lui permettant de devenir entraîneur professionnel.

Sa perspective ensuite est donc d'intégrer le Groupement d'employeurs *Bad 63*.





Comme dans tout club, l'm BAD Beaumont a conscience que les jeunes de 6 à 17 ans sont un atout pour son avenir.

S'ils sont de futurs champions, des futurs acteurs ou des futurs dirigeants, ils sont d'ores et déjà les premiers ambassadeurs du club.

Ainsi, le club souhaite contribuer à l'accomplissement de l'enfant à travers le badminton et offrir à tous les jeunes, dès 5 ans, des séances d'entraînement dirigé pour apprendre les techniques du badminton (base et perfectionnement).

Pour y parvenir, la voie de l'emploi semble incontournable puisqu'elle permettra de pérenniser l'avenir du club.

Dans le même temps, le club se doit de garantir des entraînements de qualité à ses licenciés seniors. Pour ce faire, la formation des entraîneurs bénévoles reste un objectif essentiel.

1^{re} action : **Soutien et suivi de la formation de Diplôme d'Etat d'entraîneur pour Titouan Charvillat**

2^e action : **Intégration au Groupement d'employeurs « Bad 63 » et présence d'un entraîneur diplômé**

3^e action : **Inscription de licenciés bénévoles à des formations d'encadrement et d'animation**





PARTENAIRES ET RESSOURCES

1) l'm BAD Beaumont est dirigé par un Conseil d'administration (CA) et est structuré en différentes commissions internes. Les membres du CA et les licenciés du club sont les acteurs principaux qui permettent une mise en œuvre efficiente du projet et des actions qui en découlent ;

2) Le Comité départemental du Puy-de-Dôme (Codep 63) et la Ligue de badminton Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) sont logiquement des partenaires du club dans toutes ses activités, qu'elles soient en relation directe avec le projet ou non ;

3) l'm BAD Beaumont peut compter sur l'appui de tous ses partenaires institutionnels (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Mairie de Beaumont, Comité départemental olympique et sportif du Puy-de-Dôme (CDOS63)...) et reste attentif à ses préoccupations ;

4) Le « projet club » d'l'm BAD Beaumont est financé avant tout par la part "club" des cotisations de licences de début de saison, agrémentés par le soutien indispensable de ses divers partenaires statutaires et institutionnels.

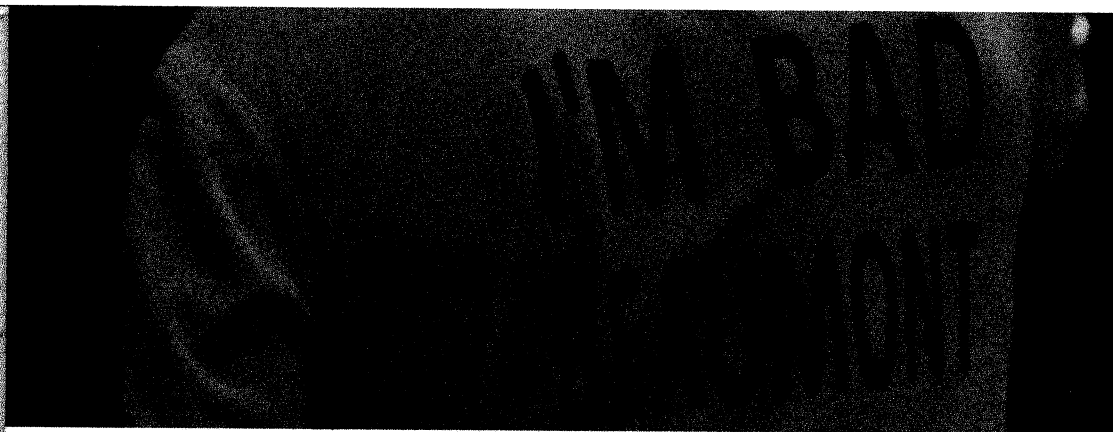
En somme, le « projet club » d'l'm Bad Beaumont a été construit sur la base d'une réflexion profonde de la part de l'équipe dirigeante, tenant compte de l'environnement fédéral, institutionnel et social dans lequel nous évoluons.

Rédaction : l'm BAD Beaumont - Novembre 2017

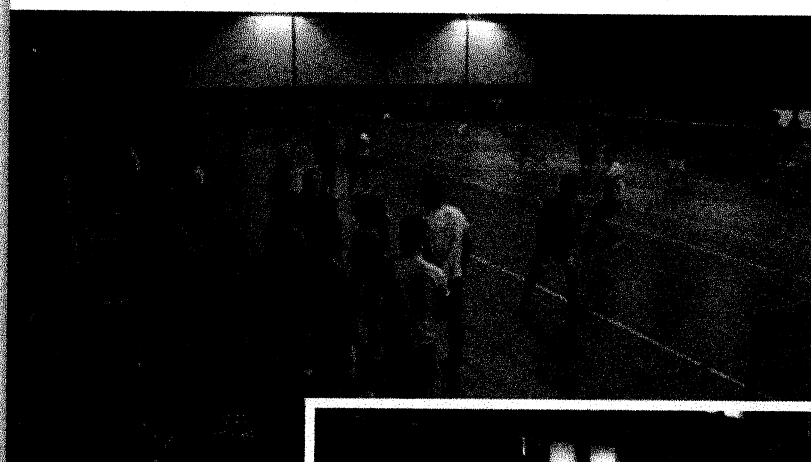
Projet club validé en Assemblée générale extraordinaire le 3 novembre 2017

Projet club 2017-2020 l'm BAD Beaumont

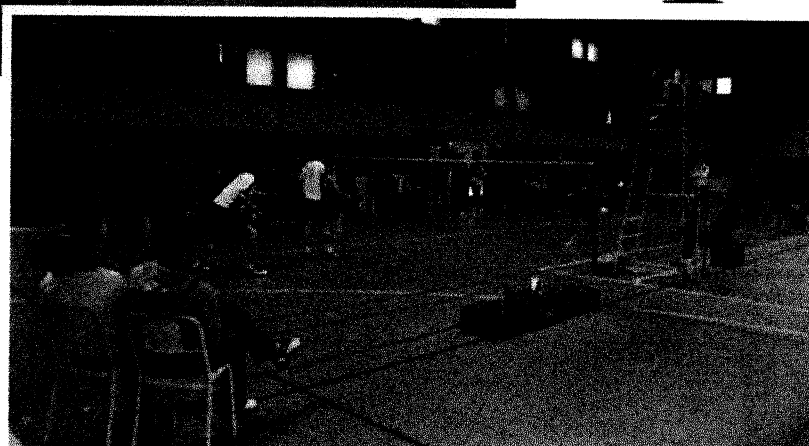
9



reste à votre écoute



I'm BAD
minton Beaumont



Contact :

imbad63@gmail.com

Site internet :

www.imbad63.fr



I'm BADminton Beaumont

10